

13.11.2015 – 09:39 Uhr

## **Société Suisse des Entrepreneurs: Passivité lors de la manifestation des syndicats: l'exécutif de Zurich doit donner des explications**

Zurich (ots) -

Apparemment, le cortège des syndicats de mardi dernier à Zurich n'était pas autorisé sur tous les tronçons de la ville. Pour cette raison, le Conseil communal (exécutif) doit, d'ici un mois, indiquer de manière détaillée au Conseil général pourquoi il n'est pas intervenu. Ce comportement passif a aussi été constaté lors de dommages à la propriété ou quand le cortège a entraîné une paralysie du trafic à plusieurs points névralgiques de Zurich. C'est ce qu'exige une motion urgente adressée au gouvernement, signée par 47 membres du Conseil général. La Société Suisse des Entrepreneurs (SSE) se félicite de cette initiative. Il s'agit effectivement d'aller au fond de l'affaire pour empêcher un traitement inégal au sein de la politique.

Motion urgente déposée le 11 novembre 2015 (seulement en allemand):

<http://ots.ch/KMpfa>

Contact:

Martin A. Senn

Sous-directeur de la SSE

Chef du Département Politique + Communication

Tél.: +41/79/301'84'68

E-Mail: [msenn@baumeister.ch](mailto:msenn@baumeister.ch)

Markus Hungerbühler, directeur de l'Association des entrepreneurs

Zurich/Schaffhouse

Tél.: +41/78/717'17'77

E-Mail: [mhungerbuehler@bau.ch](mailto:mhungerbuehler@bau.ch)

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100051907/100780499> abgerufen werden.